



ABC arbitrage

Résultat du réinvestissement du solde sur dividende 2014

Le groupe ABC arbitrage a procédé à la distribution du solde sur dividende 2014 d'un montant de 0,20€ par action. Le détachement s'est opéré le 01/07, pour une mise en paiement le 23/07. Cette opération a le caractère d'une distribution pour 0,16917 euro (prélevé sur le bénéfice distribuable) et le caractère d'un remboursement de prime d'émission pour 0,03083 euro. Le montant ayant le caractère de remboursement de prime d'émission ne sera pas soumis à l'impôt sur les revenus de l'année 2015 mais viendra minorer le prix de revient d'acquisition des actions concernées ; l'imposition ne s'appliquera en conséquence qu'au moment de la cession desdites actions. Ces informations fiscales sont fournies à titre indicatif, les actionnaires sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel en vue de déterminer le régime d'imposition qui leur est applicable.

Les actionnaires pouvaient percevoir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage émises à un prix de 4,65 euros.

Au terme de la période d'option, 1 554 926 actions ont été créées et 3,62 millions d'euros ont été versés en numéraire. Le taux global de réinvestissement ressort donc à plus de 67%.

Pour mémoire, le paiement en numéraire et l'inscription en compte des actions ont été initiés le jeudi 23 juillet 2015.

Ainsi, à cette date, le capital social s'établit à 907 734,56 euros divisé en 56 733 410 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital ⁽¹⁾ :

- Aubépar Industries SE* : 14,3%
- ABC participation et gestion : 9,7%
- Financière WDD** : 9,2%
- Eximium ⁽²⁾ : 5,7%
- Management*** : 13,8%
- Public : 45,7%
- Autodétention : 1,6%

* Concerne Aubépar Industries SE et ses filiales

** Holding détenue à 50,01% par D. Ceolin

*** Administrateurs indépendants, dirigeants opérationnels et responsables de département du groupe

(1) : selon déclarations spontanées des actionnaires

(2) : dernière position connue déclarée par EXIMIUM à la société ABC arbitrage le 07/07/2014